Image not found or type unknown

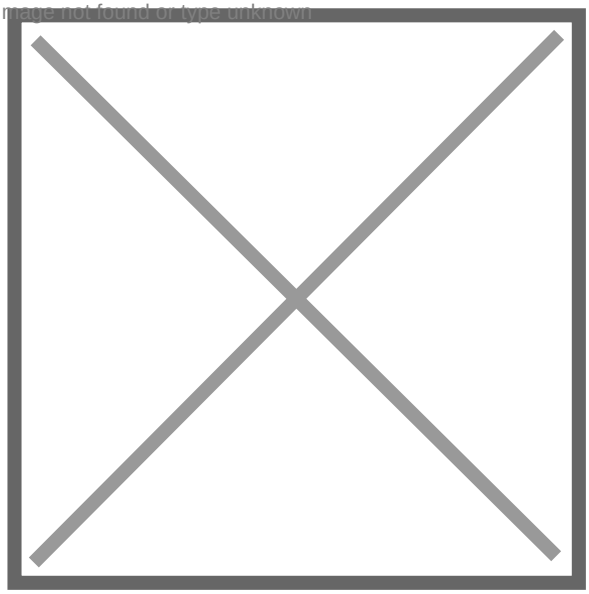

5 Pension alimentaires non payé

Par **mfp612**, le **22/02/2013** à **17:54**

bonjour,
Mon ex doit des pensions alimentaires datant de 2011, rien n'a été fait malgrès mes nombreuses lettres au juge, et à l'avocat sensé me représenté.
Monsieur se permet de ne pas payer celles d'aout sous pretext qu'il a les filles. La dernière fois c'était carrément du chantage : si je te paie la pension les filles ne partent plus en vacance.
J'ai appris peu de temps après que celui-ci avait enmener sa nouvelle copine un week en à la mer. Pour les autres il a les sous.....

Cette semaine il les a pris elles n'ont rien fait à par ordi et télévision.....

Puis-je encore faire quelque chose ?

Par **cocotte1003**, le **22/02/2013** à **20:16**

Bonjour,ce n'est ni votre avocat,ni le juge qu'il faut aller voir mais un huissier avec votre jugement or faire saisir les pensions en retard (vous pouvez revenir sur les 5 dernieres années)et demander ne saisie sur salaire si vos connaissez son employeur et cela pour les pensions à venir. Les frais d'huissier seront à la charge du débiteur, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés